

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Conseil Municipal de
SAINT OUEN DES ALLEUX

Séance du conseil municipal du mardi 3 juillet 2018

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 4

Nombre de votants : 12

L'an deux mil dix-huit, le mardi trois juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Pierre THOMAS,

Présents	M. THOMAS Pierre, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, Mme REPESSÉ Michèle, Mme BOURION Juliette, M. TURBEL Éric, Mme LE ROY Delphine, Mme LESAGE Annie, Mme JUHEL Colette, M. BLANDIN Anthony, Mme PERRIER Stéphanie, M. GIROUARD Mickaël,
Absents	Mme GOBÉ Laurence ayant donné pouvoir à Mme REPESSÉ Michèle, M. QUILLIOT Jean-Louis, M. GESLIN Damien, M. ROPERT Yves,
Secrétaire	Mme BOURION Juliette,
Convocation	26 juin 2018

2018 07 Communication : Proposition de panneaux d'affichage

M. le Maire rappelle que l'assemblée a voté un crédit de 15 000 € sur le BP Principal 2018 au compte 2088 pour promouvoir la commune.

La Commission de la communication a sollicité M. ALLONCIUS, gérant de TOBAL STUDIO pour la conception de panneaux d'affichages,

M. ALLONCIUS présente à l'assemblée plusieurs panneaux de communication, à savoir :

- Services / commerces,
- Artisans,
- Espace sports et loisirs,
- Ecole publique,
- ALSH,
- Vallée du Couesnon,
- Étang,
- Médiathèque,
- Lotissement du Parc

Les membres font part de désaccords ou de modifications à apporter :

- Services / commerces : bandes blanches et coloris violet surchargeant le panneau (Delphine, Colette)
- Artisans : mise à jour des corps de métiers présents sur la commune et ajout d'une deuxième colonne (Présents)
- Espace sports et loisirs : modifier deux personnages du panneau pour présenter la jeunesse (Présents)
- Ecole publique : à modifier (enlever le fond du tableau noir et modifier les personnages) (Présents)
- ALSH : RAS
- Vallée du Couesnon : modifier les personnages blancs, agrandir les textes (Eric, Delphine, Annie, Colette)
- Étang : Enlever texte « Saint-Ouen-des-Alleux » (Présents)
- Médiathèque : diminuer la tête du masque (Présents)
- Lotissement du Parc : inscrire comme numéro de contact la mairie, ajouter les surfaces et prix des lots (Présents)

Mme JUHEL Colette fait part qu'elle s'abstient sur le vote de ces maquettes,

M. TURBEL Eric fait remarquer le trop grand nombre de panneau proposé par la commission.

M. le Maire informe qu'il doit au préalable se renseigner sur la réglementation de la pose de panneaux de communication aux entrées d'agglomération.

La commission est chargée de se réunir de nouveau afin d'étudier les nouvelles maquettes que proposera la société TOBAL STUDIO, ainsi que du nombre et des implantations.

2018 07 Approbation des délibérations du 5 juin 2018

Le Compte rendu de la séance du 5 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

2018 07 074 Travaux énergétiques du groupe scolaire - Avenant n°2 Mission de maîtrise d'œuvre

Suite à la validation de la phase Avant-projet-définitif des travaux énergétiques du groupe scolaire, présenté par le cabinet MEEJ Architecture

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2018005059 du 15/05/2018 concernant la validation des honoraires pour la mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 10 % du montant HT des travaux, soit 52 020 € HT, ainsi que les missions complémentaires OPC + DIAG d'un montant de 6 792,20 € HT,

Il informe que la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation des sanitaires, initialement confiée au cabinet PEAN de Maen Roch a été rétrocédée au cabinet MEEJ Architecture,

Le coût prévisionnel total des travaux et équipements, comprenant les travaux de rénovation des sanitaires des maternelles et cantine, pour la phase 2018 s'élève désormais 596 100,00 € HT (hors frais de maîtrise d'œuvre et révisions).

Le coût prévisionnel présenté le 15/05/2018 d'un montant de 520 000,00 € a été majorée de 75 900 € de travaux de rénovation des sanitaires.

Conformément aux dispositions du contrat de maîtrise d'œuvre, il convient d'établir par avenant le forfait définitif de rémunération (10 % du montant HT des travaux, soit 59 610 € HT, ainsi que les missions complémentaires OPC + DIAG d'un montant de 6 792,20 € HT).

Le Conseil municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve l'avenant n°2 du marché de maîtrise d'œuvre et autoriser M. le Maire à le signer. L'avenant de 7 590 € porte le montant total du marché de maîtrise d'œuvre de 58 812,20 € HT à 66 402,20 € HT,**
- **Confirme les crédits en section d'investissement au compte 2313 du budget principal n°150.**

Pour : 12 voix

2018 07 075 Devis busage - rue de la Binoisière

Monsieur le Maire rappelle l'intervention des habitants de la Binoisière lors de la dernière réunion de Conseil municipal, le 6 juin 2018 concernant les dégâts provoqués par les fortes pluies survenues le 3 juin 2018.

Le Conseil municipal avait chargé la commission de la voirie de mettre en place les actions pour que les eaux ruissèlent aisément dans les ruisseaux et éviter tout débordement.

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise MOUTEL pour des travaux de busage sur la rue de la Binoisière (100m) d'un montant de 10 740,00 € HT

Entendu l'exposé,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ le devis de l'entreprise MOUTEL pour les travaux d'assainissement sur la rue de la Binoisière (100m) d'un montant de 10 740,00 € HT**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis,**
- **CONFIRME les crédits en section d'investissement au compte 2315 du BP Assainissement 154.**

Pour : 12 voix

2018 07 076 Prestations CCI d'Ille et Vilaine

Monsieur le Maire rappelle le projet d'ouvrir une restauration rapide, afin d'élargir l'offre commerciale, en proximité immédiate du Bar le St Ouen.

Il rappelle que la municipalité vient d'acquérir les ilots bâtis et non-bâtis au 21-23 rue du Général de Gaulle.

Il présente à l'assemblée les différentes prestations de la CCI d'Ille et Vilaine en matière de commerce et services en milieu rural comprenant :

- Accompagnement du projet (2 * ½ journées) à 350 € HT,
- Etude de faisabilité et analyse locale du projet (3 journée ½) à 1 225 € HT,
- Recueil d'informations qualitatives auprès des consommateurs (3 jours) à 1 050 € HT,
- Recherche d'un exploitant (3 jours ½) à 525 € HT,
- Accompagnement de l'exploitant (4 jours ½) à 700 € HT.

Il informe que ces prix comprennent la prise en charge de 30 % du coût de l'opération par la CCI d'Ille-et-Vilaine

Après une première rencontre sur site avec le conseiller Commerce de la CCI d'Ille-et-Vilaine,

Monsieur le Maire propose de solliciter la prestation « Recherche d'un exploitant de 3 demi-journées au prix de 525 € HT,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **DECIDE de solliciter la prestation « Recherche d'un exploitant » pour le projet Restauration rapide au 23 rue du Général de Gaulle auprès de la CCI d'Ille et Vilaine pour un montant de 525 € HT,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision,**

Pour : 8 voix

Contre : 2 voix (Delphine LE ROY, Annie LESAGE)

Abstentions : 2 voix (Michèle REPESE, Laurence GOBÉ)

Divers

- Prestations de repas à la cantine scolaire à revoir après travaux,
- Planning des remplacements des agents de l'école à réaliser,
- Réunion publique – Travaux école, le lundi 3 septembre
- Demande de la SCM Maison de Soins du Couesnon

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande du Président de la SCM Maison de Soins du Couesnon pour obtenir de la municipalité 1 an de loyer gratuit pour le local vacant, dans l'attente de recruter un 4^{ème} médecin généraliste dans l'extension de la Maison médical, réalisée en 2017.

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'offrir 3 mois de loyer gratuit, en échange d'obtenir une liste de leur patientèle par commune de résidence (*qui viendrait à l'appui des différentes demandes de subvention auprès de la région, démontrant la centralité de la commune*).

Mme LESAGE Annie se propose de solliciter cette liste auprès de la pharmacie KERJEAN.

- Bâtiment préfabriqué (école publique) : réparer la toiture
- Espaces verts sur le Lotissement de la Puçais à entretenir,
- Opération Argent de poche : repeindre les barrières du pont Rue du Sous Bois,
- Audonien : Appel aux bénévoles – aide aux devoirs sur le temps périscolaire du soir,
- Photocopies des associations : Au vu des abus de certaines associations communales, il convient de fixer un nombre maximal de photocopies gratuites annuelles pour les associations communales,
- Entreprise MORINAIS : Programmer les Projecteurs extérieurs de la salle plurivalente

Prochaine réunion de Conseil municipal, le mardi 11 septembre 2018